

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 41 (1987)

Artikel: La nécropole du Port d'Avenches
Autor: Castella, Daniel
Kapitel: 4: Les sépultures à inhumation
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

humain (os carbonisé à basse température, os calciné à haute température, etc...). Elle pourrait permettre, dans le cas qui nous occupe, de distinguer des modes d'incinération différenciés à l'intérieur de la nécropole. Nous avons tenté, en vain, de mettre en relation les résultats obtenus avec d'autres paramètres fournis par l'étude archéologique (datation, richesse relative des sépultures). On constate seulement que la plupart des défunts incinérés à haute température (os calcinés) sont concentrés dans la partie centrale de la nécropole, sans que l'on puisse fournir une explication à ce phénomène.

Si l'on considère l'ensemble des 34 individus (chiffre minimal) incinérés dans la nécropole du Port (en y ajoutant les deux nourrissons inhumés), on obtient le tableau suivant :

Individus adultes, de sexe masculin :	7	
Individus adultes, probablement de sexe masculin :	9	
Individus adultes, probablement de sexe féminin :	3	
Individus adultes, de sexe indéterminé :	11	
Sous-total des adultes		30
Enfants et adolescents, de sexe indéterminé :	3	
Nourrissons (1-6 mois) :	2	
Sous-total des enfants et adolescents		5
Indéterminé :	1	
Total des individus :		36

Une remarque s'impose immédiatement : le tableau ci-dessus montre une très forte disproportion des âges (près de 90 % d'adultes !) et des sexes (les individus féminins sont largement minoritaires). Cette distribution est peu conforme à celle que l'on rencontre habituellement dans les nécropoles directement liées à un habitat²⁷⁸. Quelles conclusions faut-il tirer de ces chiffres ? Qui sont les gens enterrés dans ce petit cimetière ?²⁷⁹

4. Les sépultures à inhumation

Trois individus inhumés ont été découverts dans la nécropole du Port. La coexistence de l'inhumation et de l'incinération dans les cimetières situés plus au Sud, le long de la route romaine, avait déjà frappé les premiers fouilleurs d'Avenches²⁸⁰. Il n'est malheureusement plus possible de déterminer si ces deux modes y étaient pratiqués simultanément. Dans la nécropole du Port, la tombe à inhumation de l'adulte (tombe 18) est sans aucun doute relativement tardive puisqu'elle a détruit une ou plusieurs tombes à incinération : le matériel recueilli dans le remplissage de sa fosse permet d'affirmer que la sépulture n'est pas antérieure à la seconde moitié du deuxième siècle de notre ère. Les principales caractéristiques de cette inhumation sont la présence d'un cercueil ou d'un coffrage de planches, l'absence de mobilier et la position ventrale du squelette²⁸¹.

Les deux autres individus inhumés sont des bébés âgés de 1 à 2 mois (tombe 18) et de 4 à 6 mois (tombe 32). La coutume voulait que les enfants morts-nés ou décédés *avant que les dents n'aient poussé* (c'est-à-dire avant 3 ou 4 ans) ne soient pas incinérés²⁸². L'un de ces bébés a été enterré dans une simple fosse en pleine terre, sans mobilier (tombe 18). Les fouilleurs de 1982 jugèrent que cet enfant avait été déposé dans la même fosse que l'adulte mentionné ci-dessus, mais il semble plus vraisemblable que sa tombe ait été dérangée *a posteriori* par l'implantation de cette sépulture²⁸³. Le second bébé a été inhumé dans un cercueil de planches (tombe 32). Un biberon, découvert à proximité, est probablement la seule pièce de mobilier de la sépulture²⁸⁴. Les tombes des deux nourrissons ne peuvent être datées, mais rien n'empêche de croire qu'elles sont contemporaines des sépultures à incinération.

²⁸⁰ Voir *supra*, p. 3.

²⁸¹ A. van Doorselaer signale quelques cas d'inhumation en position ventrale, en particulier à Maroeuil (Pas-de-Calais) : DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, p. 129. Ch. Simon mentionne dans son rapport anthropologique l'existence de tels cas au Haut Moyen-Age.

²⁸² PLINE, *Nat. Hist.*, VII, 15 : « *hominem priusquam genito dente cremari mos gentium non est* ». Voir aussi DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 61-67. Des exceptions à cette règle sont cependant parfois signalées, notamment à Courroux : BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, p. 159.

²⁸³ Voir *infra*, p. 69.

²⁸⁴ Catal. 324.

²⁷⁸ A Courroux, la répartition des sexes est équilibrée, tout comme celle des âges. Les enfants morts en bas âge y sont relativement nombreux : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 221-222.

²⁷⁹ Voir *infra*, p. 41.